

# Régimes de pension

## Communiqué législatif

Numéro 9  
Premier trimestre 2003

Préparé par : la division des Pensions et Placements  
du Service de l'Actuariat

Marc Robichaud                      Yves Thériault,  
Directeur,                                  Directeur associé  
Pensions et Placements              Pensions et Placements

Rita Poirier                              Angela Roy  
Adjointe administrative              Adjointe administrative

Lisa Richard  
Préposée aux pensions



## Les régimes de pension pour employés et employées

*Ces communiqués ont pour objectif de vous renseigner au sujet des plus récentes modifications législatives régissant les régimes de pension et divers aspects du fonctionnement de votre régime. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme d'information et de communication d'Assomption Vie à l'intention des employeurs, des membres des comités de retraite et des employés participant à votre régime de pension.*

*Dans le présent numéro, nous vous présenterons le personnel de la division des Pensions et Placements. Nous vous informerons des changements apportés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec. Dans les prochains numéros nous élaborerons davantage sur certaines modalités associées aux régimes.*

*Nous vous encourageons à transmettre une copie de ces communiqués à vos employés.*

## Personnel du secteur des Pensions et Placements

### **Marc Robichaud** **Directeur, Pensions et Placements**

*Monsieur Robichaud fournit à la Compagnie ses compétences à titre d'administrateur prudent de régimes de pension. Le secteur exerce une certaine surveillance auprès de tous les gestionnaires à qui nous avons délégué par contrat la gestion de nos actifs ainsi qu'auprès des autres secteurs de la Compagnie qui livrent des services associés aux régimes de pension. De plus, il veille à ce que les directions prises à l'égard des placements et des autres services livrés*

Assomption Vie

*respectent les normes prévues par les lois sur les pensions et les lignes directrices de l'ACCAP. Il fournit également, à titre d'expert –conseil, des avis légaux et actuariels auprès d'importants clients corporatifs de régimes de pension.*

### **Monsieur Yves Thériault** **Directeur associé, Pensions et placements**

*Monsieur Thériault exerce une surveillance sur les activités de tous les gestionnaires à qui nous avons délégué, par contrat, la gestion de nos fonds distincts ainsi que des caisses de retraite, et ce, tout particulièrement dans le cadre du respect des politiques de placement et de la gestion du risque des actifs. Il suit de près la conjoncture économique et les marchés financiers et apporte ses conseils et recommandations à la Compagnie. De par son expertise des marchés financiers, il est responsable des rapports à nos clients et à la Compagnie sur les activités des gestionnaires de régimes de pension. M. Thériault assure, conjointement avec le directeur, le service aux clients corporatifs de régimes à prestations définies actuels. Il voit également à la compilation et à la diffusion quotidienne aux médias de l'information financière de tous nos fonds distincts.*

### **Madame Rita Poirier** **Adjointe administrative, Régimes de pensions**

*Madame Poirier assure une administration exacte des dispositions et des données de nos régimes de pension et fournit un service de qualité à nos employeurs-clients. De plus, elle voit au respect de la conformité de nos régimes avec les lois applicables. Mme Poirier est aussi responsable de la comptabilisation des données des régimes. À ceci s'ajoute l'administration des règlements de nos divers régimes conformément aux dispositions particulières à chacun.*

# Régimes de pension

Numéro 9  
Premier trimestre 2003

**Madame Angela Roy**  
**Adjointe administrative, Pensions et Placements**

Madame Roy assure une administration exacte des dispositions et des données de nos régimes de pension et fournit un service de qualité à nos employeurs-clients. De plus, elle voit à la compilation et à la diffusion de l'information nécessaire pour la production des relevés et des rapports annuels des régimes à prestations définies.

**Madame Lisa Richard**  
**Préposée aux pensions, Placements et Actuariat**

Madame Richard s'occupe de fournir un appui précieux à la division des Pensions et Placements. Elle fournit, conjointement avec ses collègues, un service de qualité aux employeurs-clients et aux participants des régimes en assumant divers travaux qui lui sont délégués.

## Régime de pensions du Canada / Régime de rentes du Québec – 2003

	2002		2003	
	<u>RPC</u>	<u>RPQ</u>	<u>RPC</u>	<u>RPQ</u>
<b>Maximum des gains admissibles (MGA)</b>	39 100,00 \$	39 100,00 \$	39 900,00 \$	39 900,00 \$
<b>Exemption de base de l'année (EBA)</b>	3 500,00 \$	3 500,00 \$	3 500,00 \$	3 500,00 \$
<b>Cotisations annuelles maximales *</b>				
- Employé	1 673,20 \$	1 673,20 \$	1 801,80 \$	1 801,80 \$
- Employeur	1 673,20 \$	1 673,20 \$	1 801,80 \$	1 801,80 \$
- Travailleur autonome	3 346,40 \$	3 346,40 \$	3 603,60 \$	3 603,60 \$
<b>Prestations de retraite :</b>				
<b>Rente mensuelle maximale</b>				
- âge 65	788,75 \$	788,75 \$	801,25 \$	801,25 \$
- âge 60	552,13 \$	552,13 \$	560,88 \$	560,88 \$
<b>Prestations de décès :</b>				
- Somme forfaitaire	2 500,00 \$	2 500,00 \$	2 500,00 \$	2 500,00 \$
- Rente mensuelle maximale du conjoint				
- moins de 55 ans	428,70 \$	644,47 \$	444,96 \$	606,24 \$
- âge 55 à 64	428,70 \$	690,22 \$	444,96 \$	695,37 \$
- âge 65 et plus	465,00 \$	465,00 \$	480,75 \$	473,25 \$
- Rente mensuelle pour orphelins (chaque enfant)	178,42 \$	56,65 \$	186,71 \$	58,35 \$
<b>Prestations d'invalidité :</b>				
- Rente mensuelle maximale du contributeur	935,12 \$	935,09 \$	971,26 \$	956,02 \$
- Rente mensuelle pour enfant (chaque enfant)	178,42 \$	56,65 \$	186,71 \$	58,35 \$

\* En 2003, les cotisations au RPC et RPQ de l'employé et de l'employeur sont égales à 4.95% du salaire gagné (total de 9.9%) jusqu'au MGA réduit du EBA.